



L'urgence est à la mobilisation !

C'est toute l'éducation qui est gravement attaquée notamment dans le 93 qui cumule pourtant les plus grandes difficultés sociales et scolaires. Les acquis du plan de rattrapage pour la Seine Saint Denis de 1998 sont clairement remis en cause :

- Remise en cause des seuils par classe même dans les collèges classés, augmentation générale des effectifs et suppressions de classes.
- Suppression de "l'heure 93" et des dotations "élèves en difficulté". Des dotations horaires encore en chute cette année.
- Record académique des suppressions de postes et inflation des heures supplémentaires dans le second degré.

C'est le constat que nous avons fait avec les collègues réunis en AG le 10 mars à Bobigny en présence de plus de 70 personnes, représentant 13 collèges, 10 lycées, et 8 LP et 6 villes pour le primaire. Les collègues ont fait état de nombreuses mobilisations locales.

C'est sur la base de ce constat partagé et pour construire la mobilisation indispensable pour regagner des moyens sur le département, que nos organisations et les collègues présents à l'AG du jeudi 10 mars appellent les personnels

- **A se réunir en AG et à voter la grève du vendredi 18 mars** pour assurer le succès des mobilisations suivantes:
 - **Rassemblement académique devant le rectorat à 9 H** lors du groupe de travail sur les lycées à l'appel des syndicats académiques SNES, SUD, CGT.
 - **Rassemblement départemental devant l'IA du 93 à 11h30**
8, rue Claude Bernard à Bobigny lors du groupe de travail sur les collèges. Les revendications des établissements y seront portées en délégations.
- **A envoyer des délégué(e)s à l'AG du 93 vendredi 18 mars 14H à la bourse du travail de Bobigny** pour définir la participation à la manifestation du 19 et les suites du mouvement.
- **A participer à la manifestation unitaire pour l'Éducation du samedi 19 mars, 14h00 Luxembourg.**

***C'est l'ensemble du service public d'éducation qui est attaqué,
c'est l'ensemble du service public d'éducation qui doit riposter !***